



Conditions Générales de Vente

Ces conditions générales de vente ont été pensées pour vous accompagner dans votre processus d'achat.

Article 1 : Acceptation des conditions générales de vente

Quand vous validez votre commande, vous déclarez accepter pleinement et sans réserve les présentes conditions générales de vente.

Article 2 : Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les transactions conclues par le biais des sites Internet du réseau de l'entreprise ANHELLIA CONSEIL.

ANHELLIA CONSEIL se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales, sans qu'il ne soit nécessaire d'informer ou d'obtenir l'accord de qui que ce soit.

Les conditions générales applicables seront celles en vigueur au moment de la livraison des produits ou services.

Les formations concernées s'entendent des formations proposées sur le site internet de l'Organisme de Formation.

De fait de la nature même du réseau Internet ainsi que des éventuelles opérations de maintenance et de développement, ANHELLIA CONSEIL ne peut en garantir la disponibilité, et ne peut donc de ce fait pas être tenu responsable d'indisponibilité et/ou de dysfonctionnements, bien qu'il vous soit possible de les signaler.

L'utilisateur utilisant les sites de ANHELLIA CONSEIL sous sa seule et entière responsabilité, aucune action ne pourra être engagée à l'encontre de l'entreprise ANHELLIA CONSEIL qui ne pourrait en aucun cas être tenue responsable de tout préjudice qu'il soit matériel (y compris pertes de données, de logiciels, de programmes...) ou financier.

Est considéré comme « Client » toute personne physique ou morale réalisant auprès de ANHELLIA CONSEIL une commande validée via notre plateforme de paiement sécurisée, par chèque ou par virement bancaire.

L'unique version de ce document impliquant un accord contractuel est celle disponible, à jour, sur le site <https://commentlouerplus.fr/club/>.

Article 3 : Public concerné et limitation d'âge

Document actualisé le 12/06/2024



ANTHELLIA CONSEIL a pour vocation de proposer un éventail de produits et services strictement réservés aux professionnels et aux porteurs de projets. Ces outils, formations, et autres produits et services visent à remplir notre objectif : la formation en ligne notamment pour les dirigeants de TPE et PME.

Des limitations d'âge s'appliquent :

Les participants mandés par les entreprises clientes de nos formations doivent être âgés de plus de 16 ans (pour les produits physiques et électroniques) et de plus de 18 ans (pour les services : coaching, ateliers, séminaires).

Nous faisons de notre mieux pour restreindre l'accès à nos sites, produits et services aux mineurs. Même si le contenu de nos produits et services n'est pas de nature choquante, nous préférons nous adresser à un public mature et capable d'appréhender les implications et les responsabilités du monde de l'entreprise.

Tout utilisateur ne remplissant pas ces critères (âge supérieur à 16 ans) sera immédiatement supprimé de notre base de données dès que ce fait est porté à notre connaissance. De même, tout Client ne répondant pas à ces critères sera immédiatement remboursé et un retour du ou des produits concernés sera exigé.

Article 4 : Modalités d'inscription et documents contractuels

Toute commande formulée par écrit (sur bulletin d'inscription papier, email ou fax) ou validée sur notre site internet est ferme et définitive et emporte l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV. Le Client s'engage donc à être présent aux dates prévues. La commande doit nécessairement indiquer les coordonnées du Client (nom, prénom, adresse, raison sociale le cas échéant) et la formations choisie (titre et date).

Pour toute inscription, une confirmation d'inscription et une convention de formation ou contrat de formation en 2 exemplaires sont adressées au Client, dont un exemplaire à retourner par le Client à l'Organisme de Formation signé et, le cas échéant, revêtu du cachet de l'entreprise.

Dans les 15 jours ouvrés qui suivent la formation, l'Organisme de formation adresse aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, la facture de formation ainsi que les attestations de participation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de formation.

Article 5 : Propriété Intellectuelle

Les sites Internet, les produits et services de ANHELLIA CONSEIL dans leur intégralité, tant dans leur présentation que dans leur contenu (dans sa totalité ou de manière séparée) direct ou indirect, quel qu'en soit la forme, sont protégés par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle et/ou industrielle.

Toute reproduction, et/ou diffusion et/ou communication, et/ou représentation et/ou réutilisation, et/ou adaptation, que cela soit de manière partielle ou intégrale, sous quelque forme que ce soit, tout enregistrement, qu'il soit sous format audio et/ou vidéo, sont interdits, sauf autorisation

Document actualisé le 12/06/2024



expresse préalable de ANHELLIA CONSEIL ou de ses ayants droits, et dans le cas contraire sont donc constitutifs de contrefaçon et passible à ce titre des sanctions prévues par la loi.

Article 6 : Commande

Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois de son pays ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Il se porte fort du respect de ces CGV pour l'ensemble de son organisation.

Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Toute commande passée sur un site appartenant à ANHELLIA CONSEIL implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Article 7 : Prix

Les prix sont indiqués en euros hors TVA, hors frais de port et de traitement de votre commande.

Le prix peut être modifié à tout moment. Toutefois, le tarif appliqué à une commande sera celui annoncé au moment de la commande.

Les éventuels autres droits et taxes, quel qu'ils soient (douane, importation, taxes locales ou d'Etat, etc...) resteront le cas échéant en intégralité à la charge du Client qui déclare accepter cela sans réserve ainsi que le fait de devoir effectuer par ses propres soins, et sans aucune intervention ni implication de ANHELLIA CONSEIL toutes les démarches légales nécessaires déclaratives et de paiement auprès des autorités compétentes.

Cette règle étant aussi valable pour les éventuelles demandes de type « détaxe ».

Article 8 : Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la commande, y compris pour les produits en précommande. Le Client peut effectuer le règlement par carte de paiement, virement bancaire ou chèque bancaire.

Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par l'intermédiaire de paiement. Les informations transmises sont chiffrées dans les règles de l'art et ne peuvent être lues au cours du transport sur le réseau. Toute garantie quant à la sécurité de ce système est entièrement de la responsabilité du sous-traitant et ne saurait nous être imputée.

Document actualisé le 12/06/2024



Une fois le paiement lancé par le Client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. L'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le Client autorise le vendeur à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. Le Client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.

En cas de paiement par chèque, le chèque devra être établi à l'ordre de SARL ANTHELLIA CONSEIL, et envoyé à l'adresse ci-dessous :

SARL ANTHELLIA CONSEIL
5 allée Marie Laurencin
44760 – Les Moutiers-en-Retz

Le chèque sera encaissé, sauf accord exceptionnel confirmé par le vendeur.

Le règlement par virement sera fait grâce sur le compte identifié par les coordonnées bancaires ci-dessous :

SARL ANTHELLIA CONSEIL
IBAN : FR76 1470 7049 0931 5211 1077 028
BIC : CCBPFRPPMTZ

Sauf accord spécifique et/ ou offre spéciale d'échelonnement de paiement communiqué au préalable et/ou confirmé par écrit par un représentant habilité de ANTHELLIA CONSEIL, l'inscription à un service et/ou la commande d'un produit sera réputée définitive à l'encaissement par ANTHELLIA CONSEIL de l'intégralité du tarif public toutes taxes comprises, ce qui en sera l'élément déclencheur de livraison. Cet encaissement devant intervenir avant le début effectif concernant les services. Dans le cas contraire, ANTHELLIA CONSEIL se réserve le droit, par simple notification écrite et sans préavis ni formalité, de libérer la place pour un autre participant, sans que cela ne donne lieu à aucun remboursement en faveur du Client.

Article 9 : Utilisation

Le e-learning consiste à dispenser de manière individualisée des formations à distance par l'utilisation d'un ou plusieurs modules de formation dans un espace électronique sécurisé.

Dans ce cadre ANTHELLIA CONSEIL consent alors au Client :

- L'ouverture d'un accès au service de la plateforme <https://commentlouerplus.fr/club/> ou Learnbox de ANTHELLIA CONSEIL, au profit de l'utilisateur défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur lui permettant d'accéder au(x) dit(s) module(s),
- Un nombre d'Utilisateurs défini au Contrat/convention,
- Le droit d'accéder à la formation, à réception du Contrat/convention, ANTHELLIA CONSEIL transmet à l'adresse électronique de l'Utilisateur un identifiant et un mot de passe lui offrant un droit d'accès à la formation e-learning prévue au Contrat/convention. Sauf mention contraire, ce droit est concédé à compter de l'accusé de réception de l'e-mail de confirmation d'accès adressé par ANTHELLIA CONSEIL et jusqu'à la date de fin de formation.

Document actualisé le 12/06/2024



Aucune annulation du Contrat ne pourra être acceptée à compter de la date où l'Utilisateur aura fait usage de l'identifiant et du mot de passe lui permettant d'accéder à la plateforme.

Périmètre des Utilisateurs :

Sauf conditions particulières expressément acceptées par ANHELLIA CONSEIL visant notamment le cas de sociétés affiliées au sein d'un groupe de sociétés, les droits d'utilisation au(x) module(s) sont concédés au seul Client signataire du Contrat.

Droit d'usage personnel :

L'identifiant et le mot de passe, livrés par voie électronique à l'Utilisateur, sont des informations sensibles, strictement personnelles et confidentielles, placées sous la responsabilité exclusive du Client. A ce titre, ils ne peuvent être ni cédés, ni revendus, ni partagés. Le Client se porte garant auprès de ANHELLIA CONSEIL de l'exécution de cette clause par tout Utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès. Le Client informera sans délai ANHELLIA CONSEIL de la perte ou du vol des clés d'accès. En cas de violation de la clause d'inaliénabilité ou de partage constatés des clés d'accès, ANHELLIA CONSEIL se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnité, sans préavis, ni information préalable.

Article 10 : Délai de rétractation

Conformément à l'article Article L121-21 du code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter de la date d'achat pour un service ou de la date de réception pour un produit, pour exercer son droit de rétractation.

S'il souhaite exercer ce droit, le Client devra rédiger une déclaration exprimant sans ambiguïté sa volonté de se rétracter et l'envoyer à ANHELLIA CONSEIL par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le remboursement sera effectué par ANHELLIA CONSEIL dans les délais légaux prévus dans le code de la consommation.

Passé ce délai légal, les sommes dues par ANHELLIA CONSEIL seront automatiquement majorées aux taux légaux stipulés dans le code de la consommation.

Toutefois, s'il est responsable de la dépréciation des biens qu'il a reçu du fait de manipulations de ces biens qui n'étaient pas nécessaires pour en établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement, le droit de rétractation sera écarté.

Par ailleurs, tous types d'avantages, d'offres promotionnelles, de quelque nature qu'ils soient, qui seraient liés à l'achat d'origine pour lesquels le Client ferait valoir son droit à rétractation seront automatiquement annulés.

En tout état de cause, ce droit ne pourra être exercé pour un service exécuté ou dont l'exécution a commencé.

Document actualisé le 12/06/2024



Par ailleurs, ANHELLIA CONSEIL ne procédera à aucun remboursement dans les cas suivants, à quelque moment que ce soit, et pour quelque motif que ce soit :

- absence lors de la délivrance du service
- demande d'annulation au cours de la délivrance du service

Certains des produits et services proposés ne sont pas soumis à ce droit de rétractation. L'article L121-20-2 du code de la consommation écarte ou exclut notamment :

- Les services de formation (en ligne ou sous format CD/DVD) basés sur des enregistrements audio et vidéo,
- Les prestations de service tel que le consulting marketing si la prestation a démarré dans les 7 jours suivant signature du contrat.

Article 11 : Réalisation, attestation de la formation

Descriptif et programme des formations :

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Attestation de formation :

À l'issue d'une action de formation, ANHELLIA CONSEIL remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, ANHELLIA CONSEIL lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement ou le relevé de connexion, accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Article 12 : Report, non réalisation de la formation

Report :

Dans le cas où le Client ne pourrait pas effectuer la formation selon les dates mentionnées dans le Contrat/convention et suite à accord express de ANHELLIA CONSEIL, un avenant au Contrat/convention sera adressé au Client afin de reporter l'action de formation.

Non réalisation de la prestation de formation :

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires du Contrat / convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure :

Dans le cadre de ses prestations de formation, ANHELLIA CONSEIL est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. ANHELLIA CONSEIL ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses

Document actualisé le 12/06/2024



obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à ANTHELLIA CONSEIL, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de ANTHELLIA CONSEIL.

Dédommagement, réparation ou dédit :

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Article 13 : Notion de « démarches nécessaires »

Certains de nos contrats concernent des services de formation.

Nos formations contiennent fréquemment des plans d'action, suggestions, recommandations, que nous demandons au Client d'implémenter pour obtenir la compétence ou le résultat visé par la formation.

Avant tout remboursement, dans le cadre éventuel d'une garantie "satisfait ou remboursé", la société demandera au Client de présenter les preuves de la réalisation de ces Démarches Nécessaires.

Cette preuve devra impérativement être fournie au plus tard 7 jours ouvrés après que la société ait accusé réception de la demande de remboursement.

Exemple : si nous organisons une formation "Créer sa vitrine web personnelle pour développer son activité locative ", une des Démarches Nécessaires pourra être "La création effective d'un compte chez un hébergeur". Si le Client s'estime insatisfait des résultats fournis par la formation, et souhaite obtenir remboursement, il lui faudra se prévaloir d'avoir accompli a minima cette démarche nécessaire.

Article 14 : Protection des données personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concerne.

Document actualisé le 12/06/2024



Le Client reconnaît avoir pris connaissance de la politique de protection des données personnelles et consent à ce que ses données soient collectées et utilisées, sachant que celles-ci seront traitées de manière strictement confidentielle.

En saisissant ses informations et ses coordonnées sur l'un des sites du réseau de ANTHELLIA CONSEIL, le Client reconnaît accepter recevoir des informations/publications de la part de la société par email, courrier ou téléphone, et accepter de recevoir la newsletter. Il est libre de se désinscrire à tout instant. Il suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin des emails.

ANTHELLIA CONSEIL informe le Client qu'il peut être effectué sur l'ensemble des sites un suivi de la fréquentation. Pour cela, recours peut être fait à des outils tels que Google Analytics, cette liste étant non exhaustive. Ces données, non nominatives, permettent d'améliorer l'expérience d'utilisation des sites Internet, et de personnaliser les sites en fonction des demandes fréquentes des utilisateurs.

Par l'acceptation des présentes conditions générales, le Client et/ou participant et/ou souscripteur et/ou utilisateur consent implicitement à ce qu'il puisse être filmé, photographié et enregistré durant les événements organisés par ANTHELLIA CONSEIL.

Toutefois, conformément aux dispositions légales stipulées dans le cadre du droit à l'image et de la protection de la vie privée :

- pour les personnes majeures

Avant toute diffusion d'une image de la personne dans un cadre privé, ANTHELLIA CONSEIL devra obtenir son accord écrit en précisant à quelle date et à quel endroit elle a été réalisée. Cet accord sera donné pour un usage précis et ne pourra être global. Un nouvel accord devra être obtenu pour chaque rediffusion d'une image dès lors que le but sera différent de celui de la première diffusion.

- pour les personnes mineures

L'autorisation des parents (ou du responsable) d'un enfant mineur devra obligatoirement être obtenue par écrit.

Ces stipulations protègent aussi les droits des intervenants et/ou formateurs et/ou animateurs de ANTHELLIA CONSEIL. A savoir, que toute diffusion d'image qui serait faite à titre non informatif par une personne qui n'aurait pas obtenu un accord écrit tel que mentionné ci-dessus constituerait une atteinte au droit à l'image et donc une violation de la vie privée passible des recours et sanctions prévues par la loi.

Article 15 : Limitations et / ou exclusions de responsabilité

Le Client et/ou participant et/ou souscripteur et/ou utilisateur déclare reconnaître et/ou exprimer et/ou accepter et /ou approuver sans réserve que :

- Tout type de contenu délivré par ANTHELLIA CONSEIL, sous quelque forme qu'il soit (idées, concepts, stratégies, conseils, etc...) ne donne lieu à aucune promesse ni garantie, de quelque nature qu'elles soient (résultats, gains, bénéfiques, succès, performance, etc...).
- ANTHELLIA CONSEIL, ses représentants légaux, les représentants habilités de ANTHELLIA CONSEIL, ses partenaires, ses fournisseurs ne sont pas responsables ou porteur d'une quelconque promesse ni garantie.
- Qu'en connaissance de ces informations il a conscience que certains exercices qui lui seront proposés peuvent comporter des risques selon son niveau de condition physique et de santé

Document actualisé le 12/06/2024



et qu'il est seul responsable et totalement libre de la décision de participer, de poursuivre et/ou d'arrêter à tout moment de pratiquer les exercices.

- Il est donc seul responsable de son degré de participation/d'implication, de ses décisions, actions et résultats.
- Qu'il ne cherchera d'aucune manière à rendre ANTHELLIA CONSEIL, ses représentants légaux, ses partenaires, ses affiliés, ses fournisseurs, les personnes habilités de ANTHELLIA CONSEIL responsables de son degré de participation/d'implication, de ses décisions, actions ou résultats.
- ANTHELLIA CONSEIL ne serait être tenu responsable, sous aucune circonstance, de toute perte ou de tout dommage causé ou supposé causé en relation avec l'utilisation de ses conseils, produits ou services, quel qu'il soient et sous quelque forme que ce soit.
- ANTHELLIA CONSEIL ne propose aucun conseil professionnel de type médical, psychologique ou financier et que tout type de contenu délivré par ANTHELLIA CONSEIL, sous quelque forme qu'il soit (idées, concepts, stratégies, conseils, etc...), ne peut se substituer à l'avis et/ou l'intervention d'un professionnel dûment habilité par un diplôme reconnu par les autorités compétentes. De ce fait, ANTHELLIA CONSEIL, ses représentants légaux, ses partenaires, ses affiliés, ses fournisseurs, les personnes habilités de/par ANTHELLIA CONSEIL ne peuvent en aucun cas être tenus responsables, de quelque manière que ce soit, de dommages de quelque nature qu'ils soient (dommages corporels, financiers, maladies, décès, etc...)
- En tout état de cause, la responsabilité de ANTHELLIA CONSEIL, de ses représentants légaux, ses partenaires, ses affiliés, ses fournisseurs, les personnes habilités de ANTHELLIA CONSEIL, serait le cas échéant contractuellement limitée, à un dédommagement qui ne pourrait être supérieur aux montants engagés pour l'achat du bien ou service, qu'il s'agisse de dommages (même corporels) ou de pertes subis ou autres causes.
- Qu'il est de sa seule et entière responsabilité de se couvrir pour les risques potentiels, sachant que ANTHELLIA CONSEIL n'est pas souscripteur d'une assurance pour soins médicaux, et/ou préjudices corporels et/ou invalidité

Article 16 : Affiliation et recommandations

Au sein de nos newsletters, communications, et formations, nous pouvons être amenés à vous recommander des outils, sites internet, produits, ou prestataires de service pouvant vous apporter un complément utile à nos formations.

Parfois, nous sommes partenaires des entreprises qui commercialisent ces produits ou services, et nous pouvons toucher une commission si vous décidez d'acheter ces produits ou services sur notre recommandation.

Article 17 : Droit applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français.

Article 18 : Informations sur ANTHELLIA CONSEIL

Document actualisé le 12/06/2024



ANTHELLIA CONSEIL est une SARL au capital de 5.000€ dont le siège social est situé à : 5 allée Marie Laurencin 44760 – Les Moutiers en Retz, immatriculée sous le n °81257613000023 au Greffe du Tribunal de Saint-Nazaire.

Article 19 : Réclamations, médiation, compétence d'attribution

Toute réclamation du Client devra être formulée par écrit à l'Organisme de formation à l'adresse suivante : SARL ANHELLIA CONSEIL – 5 allée Marie Laurencin – 44760 – Les Moutiers en Retz, qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

Médiation de la consommation

En cas de litige non résolu par une solution amiable et ayant fait l'objet d'une réclamation écrite adressée par le Client à ANHELLIA CONSEIL, le Client peut soumettre le différend au médiateur de la consommation dont les coordonnées sont les suivantes : Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice - 14 rue saint Jean 75017 Paris - <https://www.cm2c.net/>.

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux de Saint-Nazaire.

Document actualisé le 12/06/2024